



Association pour la Jeunesse Aiglonne

Rue de la Gare 7 - Case postale 390 - 1860 Aigle
Tél. 024 466 30 90 - Natel 079 900 36 45
E-mail : aja@aja-aigle.org – Site internet : www.aja-aigle.org

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU

Mercredi 16 mars 2011

1. Accueil

La Présidente, Mme Marie-Luce Duroux accueille les nombreuses personnes présentes dans les anciens locaux du Théâtre du Moulin Neuf, devenus, depuis le 1^{er} août 2010, les nouveaux locaux de l'AJA. Elle remercie de leur présence et de leur soutien les membres et les représentants des Communes et des diverses institutions.

Elle excuse plusieurs personnes : la Municipalité d'Aigle, M. Frédéric Pernet ; la Municipalité d'Ollon ; M. le Commissaire Pascal Wütrich ; M. Jean-Jacques Homberger, éducateur de rue, Mme Liesbeth Kromwijk, Mme Danielle Burnier, le Centre des jeunes de Bex.

2. Rapport de la Présidente

L'année 2010 a été une année de changement et de réorientation pour notre Association. De nombreuses difficultés sont en effet venues jaloner la gestion de l'AJA tant au niveau des animateurs, des locaux que du comité. En dépit de cette situation pas toujours facile à gérer pour une équipe de bénévoles, le comité a su faire face et a surmonté les obstacles les uns après les autres, avec l'appui de ses précieux collaborateurs.

Mais ces épreuves ont également offert la possibilité d'envisager l'avenir de manière optimiste dans une atmosphère de renouveau. De nouveaux projets se construisent et voient le jour avec un succès grandissant, renforçant ainsi notre conviction de l'apport indispensable de l'animation socio-culturelle dans une cité où la population augmente à vue d'œil.

Voici les différents événements qui ont marqué cette année 2010 :

- Ressources humaines

Début 2010, l'équipe d'animation était composée de Célia Dumoulin, responsable à 80%, de Nathalie Bühler, animatrice à 80%, de Jérôme Cherix, stagiaire à 80% et Serge Lopez, animateur en formation à 50%. Les cahiers des charges des animateurs ont été actualisés afin d'être le plus clair possible sur l'implication demandée aux animateurs.

Des manquements dans le travail de M. Lopez ont été constatés ainsi que des difficultés relationnelles avec l'équipe d'animation et le comité. Ces problèmes ont fait l'objet de divers entretiens et lettres afin de trouver un terrain d'entente mais le lien de confiance avait été rompu et il n'a plus été possible de collaborer avec M. Lopez. Ce dernier a finalement démissionné de l'AJA pour fin septembre 2010. Le comité a été très déçu de l'attitude de M. Lopez qui lui a créé de nombreuses difficultés relationnelles, organisationnelles et financières.

Dès septembre, la composition de l'équipe d'animation s'est modifiée.

- Célia Dumoulin est toujours responsable à 80%
- Nathalie Bühler a débuté sa formation HES en septembre et travaille à l'AJA à 60% depuis lors.
- Jérôme Cherix a été engagé comme animateur à 50%
- Bernard Bosson a été engagé comme stagiaire à 80% depuis septembre 2010 pour 5 mois.

- Locaux

Suite à la reprise de la présidence de la Fondation Clin d'Oeil (et de ce fait la démission de 3 membres du comité de l'AJA), propriétaire des locaux du même nom, par M. Lopez animateur à l'AJA, de nombreux problèmes sont survenus.

En effet, suite au changement de direction, la Fondation a proposé un contrat de bail inacceptable aux yeux du comité pour deux raisons :

- une nette augmentation du loyer sans amélioration des locaux
- une diminution de la surface disponible puisque l'accès au premier étage n'était plus possible.

Ce dernier point a imposé la réorganisation totale des activités de l'AJA puisque un seul local était désormais disponible : il n'était plus possible de créer des activités telles que des ateliers ou des cours de danse par exemple dans le même local où avaient lieu les accueils. Le contrat de bail proposé par la Fondation réduisait ainsi considérablement les prestations que l'AJA pouvait proposer aux jeunes. Cela impliquait également que l'AJA ne pouvait plus répondre aux critères du contrat de prestation signé avec la Commune.

Diverses options de collaboration ont été engagées avec la Fondation afin de trouver un terrain d'entente, mais aucune négociation n'a été possible. La Municipalité a également été interpellée sur cette problématique et a incité la Fondation à revoir sa collaboration avec l'AJA.

Après mûre réflexion, discussions avec la Municipalité et sur proposition de l'équipe d'animation, le comité de l'AJA a pris la décision de déménager le Centre de jeunes dans les anciens locaux du Théâtre du Moulin Neuf, en reprenant le bail existant pour 2 ans. L'AJA a donc pris possession des locaux, rebaptisé les « Moulins », le 1^{er} août 2010.

- Comité

Le comité a beaucoup travaillé durant cette année (je n'ai pas compté le nombre de séances, mais il est conséquent... !) afin de maintenir le bateau à flot. Pour cela, nous avons pu compter sur l'efficacité de notre secrétaire ad-interim Anne-Christine Rapin, la perspicacité de notre caissier ad-interim André Bader et la gentillesse de notre responsable RH ad-interim Agnese Céselin. Sans oublier bien sûr nos membres actifs Francis Gilardi, Pierre-Alain Volet et Rexhep Tolaj.

Pour le futur, les priorités du comité sont, outre les projets de vie du Centre, le renouvellement du contrat de prestation avec la Commune et une adaptation de la relation avec cette dernière, ainsi qu'une révision des statuts.

- Relations réseau

L'AJA a eu de nombreux contacts avec des personnes extérieures durant cette année.

Je citerai la Commission d'intégration, créée fin 2009 par la Municipalité, elle réunit des représentants des communautés étrangères, des autorités et de l'administration communale, les écoles, le Service communautaire de la Planchette, l'association AMIS et l'AJA. Il a été possible de créer de nombreux liens avec ces personnes pour l'association

Dès son engagement en novembre, des contacts ont été pris avec le nouvel éducateur de rue/médiateur social engagé par les communes vaudoises et valaisannes, M. Jean-Jacques Homberger, ce qui a permis de trouver des solutions pour certains jeunes en difficulté.

Enfin, au vu des difficultés rencontrées en 2010, plusieurs contacts ont eu lieu avec la Municipalité.

Finalement, j'aimerais souligner que cette année a montré que l'engagement sans relâche des animateurs et du comité de notre petite association a permis d'avancer dans l'avenir en surmontant les obstacles. Je profite de l'occasion pour remercier publiquement toutes ces personnes. Mais nous avons également pu constater les limites du bénévolat dans un domaine qui se complexifie et se professionnalise toujours plus. Cela implique d'envisager une évolution du partenariat avec la Commune.

3. Rapport d'activités des animateurs et projets d'animation

Mme Célia Dumoulin présente le rapport d'activités de l'AJA, préparé par l'équipe d'animation.

- **Accueils** : les jeunes ont différentes activités à leur disposition : un baby-foot, une table de ping-pong, un billard, une Playstation 2, des jeux de société (Uno/poker/...) et un coin snack-bar. Un espace canapés est aussi à la disposition. Lors des pauses de midi une petite restauration est proposée : hamburger, croque-monsieur, frites... Ainsi que la possibilité de réchauffer un plat amené depuis la maison.

- Population : en début d'année le Centre de Loisirs avait mis en place deux secteurs bien distincts. Un secteur destiné aux 11-16 ans et un autre pour les 16-25 ans. Suite au déménagement, les animateurs ont souhaité décloisonner les accueils, et à nouveau tous les ouvrir, pour tous les âges concernés par l'AJA, afin de permettre une ouverture optimale à toutes les personnes qui en auraient le besoin. Cela permet aux plus jeunes et aux plus grands d'apprendre à vivre ensemble, à jouer ensemble, à responsabiliser les plus grands à l'influence qu'ils peuvent avoir sur les plus jeunes.

Alors que dans nos anciens locaux les accueils étaient souvent très mouvementés, les accueils se déroulent maintenant dans une bonne ambiance et un respect des lieux, des animateurs et des autres usagers. Cela vient en partie du déménagement (locaux plus propices aux diverses envies de chacun), du règlement du centre qui a été resserré et

également du bon lien que les animateurs ont pu construire avec les jeunes présents depuis bientôt 2 ans.

Lors des accueils une majorité des jeunes viennent d'Aigle, quelques jeunes de Leysin et d'Yverne viennent durant les pauses de midi. Lors des activités destinées aux 11-16 ans, c'est une majorité de jeunes d'Ollon et d'Yverne qui y prennent part. En moyenne, c'est une trentaine de jeunes qui passent quotidiennement dans les locaux de l'AJA.

– Horaires : le Centre est ouvert du mardi au samedi, les midis, les après-midi et deux soirs par semaine (mardi et jeudi), ce qui correspond à 20h30 d'accueil par semaine. Cette année suite à des demandes de jeunes il a été décidé d'ouvrir chaque samedi.

- **Activités :**

– Vie du Centre :

- Ateliers du mercredi : différentes activités sont proposées durant les accueils en fonction des demandes de jeunes, tournoi de Playstation, d'échecs, moment de création...
- Semaines d'activités : une demande a été formulée par les jeunes d'ouvrir le Centre pendant les vacances. Nous avons donc ouvert en proposant des activités gratuites et variées.
- Disco : les soirées sont toujours très demandées par les jeunes. Un groupe s'est constitué afin de les organiser de A à Z avec les animateurs.
- Aide à la recherche de travail : les animateurs aident régulièrement des jeunes dans leurs démarches pour trouver un apprentissage, en faisant CV, une lettre de motivation, une recherche de place.
- Semaine spéciale : suite au vol dont l'AJA a été victime, les animateurs ont mis sur pied une semaine thématique sur la violence des jeunes. Avec mise en scène dans les locaux : l'accueil était transformé en musée et la salle en Centre de jeunes complètement cloisonné, grillagé et surveillé. Le message était de demander aux jeunes ce qu'ils veulent comme Centre. La semaine s'est terminée par une soirée de débat entre différents représentants de la ville d'Aigle et les jeunes. Débat très intéressant où les jeunes ont pu se faire entendre !
- Divers : les animateurs restent à l'écoute des demandes des jeunes par rapport à des activités qu'ils souhaiteraient organisés

– Hors du Centre :

- Europa-Park : le projet « Europa-Park » a de nouveau eu lieu en 2010. Il a permis à 13 jeunes de partir durant un week-end se défouler dans le parc d'attractions. Les jeunes ont fabriqué des biscuits à Noël qu'ils ont ensuite vendus et ils ont participé à une vente de pâtisseries à la Migros de Clarens, afin de récolter assez de fonds pour partir à moindre coût.
- Semaines d'activités : elles sont organisées durant les vacances, les activités varient en fonction de la saison et en fonction des demandes.
- Sport en salle : quelques samedis sur demande des jeunes.
- Marché d'Aigle : l'AJA était présente durant deux marchés à Aigle. C'est toujours une occasion pour les animateurs de rencontrer de nouvelles personnes, des parents ou autres personnes intéressées par les activités du Centre.

– Projets en partenariat :

- Fête des Couleurs : l'AJA a été présente tout le week-end avec un stand d'animation partenariat qui sera reconduit cette année et au sein duquel l'équipe prendra une place encore plus importante puisque par le biais de Jérôme Chérix nous sommes entrés au comité
- Nuit de conte : participation à l'édition 2010 dont un moment de la soirée s'est déroulée dans nos locaux.
- Bal de promos : participation à l'organisation du bal des promos avec l'école
- Braderie d'Aigle : présence à l'espace Chill-out organisé avec l'Espace Prévention et Azimut.

- **Projets d'avenir**

– Pôle culturel à développer : l'AJA dispose maintenant d'une grande salle faite pour développer tout un ensemble de prestations culturelles et des jeunes prêts et motivés à s'investir dans ce projet. L'objectif est de réaménager la salle afin de pouvoir y accueillir des spectacles pour petits et grands, des démos (break, danse, ...) ou des concerts. Tout cela en intégrant à toute cette démarche un maximum de jeunes.

– Ateliers : redynamiser les ateliers de l'AJA en collaborant avec des partenaires afin de proposer à nouveau une palette d'ateliers comme c'était le cas par le passé. Ainsi nous pourrions voir dans nos murs, de la danse, de la musique (djembé), du théâtre...

– Moniteurs : investir d'avantage les jeunes dans la structure en mettant sur pied un système de monitorat.

- **Partenariats**

- Aigle et environs : intensification des partenariats avec les structures liées à la jeunesse : Ecole, commission, institutions spécialisées, médiateur social...

- Avec les associations de la région

- Vaud et région : Intercentres, GLAJ, secteur A, ...

- **Bilan** : après un début d'année très mouvementés durant lequel les pensées des animateurs n'étaient pas forcément toujours au bon endroit, après des accueils difficiles à gérer, suite également aux différentes tensions qu'il pouvait y avoir entre la fondation Clin d'Oeil et l'AJA, ressenties par les jeunes, l'équipe a tenu bon et est sortie vainqueur de ce temps particulier. Le résultat au quotidien est visible maintenant avec les jeunes qui fréquentent le Centre ; l'équipe est enfin prête à mettre sur pied de nombreux projets avec eux maintenant que le lien de confiance est établi.

4. Rapport du Passeport-Vacances

Mme Emmanuelle Monnay, la nouvelle présidente du comité du passeport-vacances depuis le 1^{er} janvier 2011, présente le 26^e Passeport-vacances, qui a eu lieu la 1^{ère} semaine des vacances vaudoises, et qui est destiné aux enfants âgés de 9 à 16 ans, scolarisés à Aigle, Ollon, Villars et Yverne. 150 activités variées ont été proposées aux enfants (bricolage, plongée, visite, marche, décoration florale, vétérinaire, basket...), avec un choix de 20 à 30 activités différentes par jour. 300 enfants se sont inscrits en 2010.

Le Passeport-vacance, c'est aussi un comité de 16 bénévoles qui se réunissent régulièrement entre janvier et juin afin de mettre sur pied toutes ces activités (env. 2'000 heures), qui est heureux de la collaboration avec l'AJA et apprécie son aide.

Difficultés rencontrées : la recherche de fonds, de bénévoles pour accompagner les nombreuses activités (~20 bénévoles par jour), comme aussi trouver de nouvelles idées d'activités.

<u>Budget :</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Bénéfices</u>
- Impression des PV :	3'000.00	
- Frais des activités :	12'000.00	
- Vente des PV :		10'000.00
- Publicités :		4'500.00

5. Rapport du caissier

M. André Bader relève qu'au niveau des comptes d'exploitation il n'y a ni les salaires, ni les loyers, ni une partie des assurances, tous ces éléments étant pris en charge par la Commune, dans le montant qu'elle alloue à l'AJA à cet effet. Tout ce qui relève par contre de la vie du Centre se trouve dans ce compte d'exploitation.

Constat : en 2010, nous terminons avec une perte de près de Fr. 3'802.— qui grève les réserves de l'AJA. Les recettes d'animation ne couvrent pas les frais. Il faut donc être attentif à toutes les dépenses qui doivent absolument passer par le comité, pour les plus importantes, car la gestion doit être très rigoureuse. L'AJA ne dispose pas de beaucoup de réserves, et une fois la perte 2010 soustraite, le capital passe en dessus des Fr. 10'000.— Le choix a été fait de supprimer un certain nombre de comptes présents dans les comptes 2009, par souci de clarté et de simplification. Dans les comptes 2010, des économies ont été faites, les frais d'animation ont augmenté considérablement : c'est donc un des points sensibles à surveiller en 2011.

Concernant les dons, l'année dernière, ils s'élèvent à près de F. 8'000.— et en 2010, seulement Fr. 4'700.— Les produits exceptionnels sont aussi très bas, nous sommes encore dans l'attente de montants que les assurances devraient nous verser.

Budget 2011 : il a été calculé au plus juste de ce qui s'est fait en 2010. Les frais d'animation ont été maintenus comme en 2010, mais cela veut dire qu'il va falloir absolument faire rentrer des dons en conséquence. Si les dons ne rentrent pas, nous ne pourrions pas mettre sur pied de nouveaux projets. A noter : les montants des locations devraient aussi être en hausse, afin de permettre d'équilibrer le tout. Il y a donc une gestion très stricte et très claire à avoir.

- M. Louis Goy relève le paradoxe entre le choix de nouveaux locaux qui offrent plus de possibilités d'animation, et un budget qui restreint au maximum ces animations. Il invite le comité à ne pas porter seul ce tracas et à interpeller les instances politiques, car des activités bien pensées et variées à l'AJA sont un plus pour la collectivité publique. Il faut non seulement payer des animateurs, mais il faut également leur donner les moyens de travailler.

M. André Bader et Mme Marie-Luce Duroux soulignent tous deux que la Commune offre une enveloppe plus que conséquente depuis l'année dernière, que les animateurs ont préparé un

dossier de présentation et qu'une recherche de fonds, en fonction de projets spécifiques est en cours. Mais cela demande et prend du temps !

Pour le moment : nous devons faire attention, car il est clair qu'il y a une prise de risque à accepter du côté de l'AJA, mais elle doit être contrôlée.

- Mme Nicole Schaerer relève que les Communes se sont associées pour mettre en place un animateur de rue, peut-être pourraient-elles être aussi sollicitées pour soutenir les activités de l'AJA ?
- Mme Patricia Isoz souligne qu'avec le peu de moyens qu'ont les animateurs de l'AJA, il y a un travail formidable qui a été fait. Elle relève aussi l'importance de la recherche de fonds avec les jeunes, et de ne pas tomber dans une simple consommation.

M. Jérôme Cherix demande la parole afin d'attirer l'attention des personnes présentes sur le point suivant : dernièrement, le Centre de Ressources politiques de la Ville des Régions Bretagne et Pays de la Loire a publié les résultats d'une importante recherche-action menée en 2009 – 2010 sur les politiques adressées aux jeunes et jeunes adultes des quartiers populaires.

Elle met clairement en évidence que : « pour bâtir aujourd'hui un projet pertinent et efficace en direction de la jeunesse, il est nécessaire de ne pas rester figé sur des acquis et des schémas anciens, et qu'une politique de jeunesse se doit d'expérimenter de nouveaux projets et de nouvelles formes d'intervention auprès des jeunes et avec eux. » et que : « la construction d'une politique de jeunesse, passe de manière incontournable par la création d'espaces de «rencontre» entre jeunes d'un côté et adultes et institutions de l'autre », de lieux d'échanges intergénérationnels dans lesquels chacun peut échanger son point de vue sans craindre le conflit.

M. Jérôme Cherix souligne la conclusion de cette étude : l'expérimentation, la prise de risques et la confrontation des idées sont les conditions de la réussite d'une politique de la jeunesse aujourd'hui... Et pose la question suivante : êtes-vous prêts à soutenir l'idée que l'AJA, que l'Espace socioculturel des Moulins soit un lieu d'expérimentation, un lieu d'innovation, ce qui implique une prise de risques, un espace où la confrontation des idées, des cultures, des générations pourra faire naître peut-être un projet qui unit tout le monde ? C'est une question centrale parce qu'elle nous engage entre autre à accepter l'idée de voir apparaître ici des projets et des modes d'expression très différents de ceux auxquels on peut avoir l'habitude (mouvements alternatifs – musiques rock ou hard rock...)

6. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Les comptes ont été vérifiés par M. Schumacher et Mme Cheseaux en date du 9 mars 2011, qui félicitent M. Bader pour l'excellence de son travail.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Election des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2010

Mme Martine Cheseaux	1 ^{er} vérificatrice
M. Gérald Moret	2 ^{ème} vérificateur
Mme Nicole Schaerer	suppléante

8. Comité : démission et élection

Toujours en situation provisoire avec les postes clés tenus entre autre par des membres de droit et de manière ad-interim. Le comité n'a, pour le moment, plus de représentant de l'Eglise de Chable Croix et de l'Eglise catholique, mais ces communautés sont au courant de nos activités et nous soutiennent. Mme Marie-Luce Duroux note d'ailleurs la présence de MM. Gilles Geiser et Charly Neuhaus ce soir à notre assemblée et les en remercie. Le comité a également pu compter sur la précieuse collaboration de Morgane Kohli et Kevin Sauge au comité qui représentent le comité des jeunes.

- Démission : Mme Stacha Haymoz, représentante du passeport-vacances, remplacée par Mme Emmanuelle Monnet.
- Membres actuels : Agnese Céselin, André Bader, Francis Gilardi, Pierre-Alain Volet et Rexhep Tolaj. Acclamation.
- Nouveau membre : Mme Danielle Burnier, que est excusée ce soir, mais était présente lors de la dernière séance de comité. Acclamation.

Mme Marie-Luce Duroux signale que M. Jérôme Cherix, a proposé, la veille de cette assemblée générale, la candidature au comité de M. Gaël SPIELER, jeune actif au sein de l'Association du PAAF de Vevey ; de Mme Anaëlle MOISAN, fleuriste indépendante ; de Mme Cyrielle ROUSSY, employée de commerce, employée à l'Office du Tourisme ; de Mme Valérie LANGE, responsable de la recherche de fonds dans une importante ONG Suisse. La présidente propose, au vu des délais très courts, qu'ils intègrent le comité lors de sa prochaine séance, et annonce qu'une

assemblée générale extraordinaire sera fort probablement prévue prochainement, au cours de laquelle nous proposerons de les élire, et proposerons une révision des statuts.

Le comité est donc constitué actuellement de : Marie-Luce DUROUX (Membre de droit « Commune » - présidente *ad interim*), Anne-Christine RAPIN (Membre de droit « Paroisse réformée » - secrétaire *ad interim*), André BADER (caissier *ad interim*), Agnese CESELIN (responsable RH *ad interim*), Danielle BURNIER, Francis GILARDI, Mme Emmanuelle MONNET (Passeport-Vacances), Rexhep TOLAJ et Pierre-Alain VOLET.

10. Divers et propositions individuelles

- M. Charly Neuhaus, curé d'Aigle, est heureux de faire connaissance de ses voisins, et il demande s'il existe un barème de cotisation à l'AJA pour les Eglises et communautés ?
Mme Marie-Luce Duroux lui répond que le montant est libre, et que c'est un don.
- M. Ghiringhelli, dit son plaisir de propriétaire des lieux d'avoir vu les locaux du théâtre du Moulin Neuf repris par l'AJA. Il n'imaginait pas qu'une activité de loisirs et de culture, qui complète agréablement bien ce qui se fait déjà dans cette friche industrielle entièrement dédiée à la culture, puisse si rapidement reprendre dans ces locaux. Ces lieux vont durer le temps que vit une friche industrielle, dans le cadre d'une ville en mutation. M. Ghiringhelli souligne que le loyer est bas, mais que cela implique des aménagements à faire, et qu'ils ont été magnifiquement fait !
- M. André Stucki remarque qu'il y a de belles chaises et se pose la question si elles ne seraient pas propriété de la fondation ?
Cette question sera reprise à la fin du mois, lors de l'état des lieux du local de l'AJA au Clin d'Oeil,

La séance est levée à 20 h 55 et une collation est servie.

La secrétaire : A.-C Rapin